

**Conférence Régionale des Élus  
de l'agglomération de Longueuil**

**États financiers  
au 31 mars 2014**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Rapport de la Vérificatrice générale	4 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 17
Annexe	18



## Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.

Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

Téléphone : 450 445-6226  
Télécopieur : 514 876-5021  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère

raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.<sup>1</sup>*

Brossard  
Le 16 juin 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A105474

## Rapport de la Vérificatrice générale

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.



## Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil au 31 mars 2014 ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le 16 juin 2014

*Francine Brunette, CPA auditrice, CA*

Francine Brunette, CPA auditrice, CA

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	2014		2013
	Fonds d'exploitation \$	Fonds Forum Jeunesse Longueuil \$	Total \$
<b>Produits</b>			
Apports du gouvernement provincial			
Subvention – ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	1 855 906		1 855 906
Subvention – Secrétariat à la jeunesse		194 556	194 556
Entente spécifique – Immigration	6 984		6 984
Forêt	78 061		78 061
Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009		18 177	18 177
Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014		160 970	160 970
Fonds régional d'investissement jeunesse – liquidation		129 307	129 307
Entente spécifique – Condition féminine	2 811		2 811
Entente spécifique – Gangs de rue	1 000		1 000
Entente spécifique – Aînés	45 069		45 069
Entente spécifique – Culture	19 900		19 900
Entente spécifique – Économie sociale	91 694		91 694
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	1 327 486		1 327 486
Entente spécifique – Culture forestière	25 183		25 183
Entente spécifique – Réunir Réussir	235 995		235 995
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes		2 138	2 138
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes	46 819		46 819
Entente spécifique – Saines habitudes de vie	88 759		88 759
Entente spécifique – Je prends ma place		741	741
Entente spécifique – Femmes en politique			
Entente spécifique – Forum culturel	4 614		4 614
Entente spécifique – Réussite éducative	15 000		15 000
Objectif conciliation études-travail			
Engagement jeunesse	4 897		4 897
Intérêts	22 208	12 619	34 827
Autres	(844)	1 904	1 060
	<b>3 871 542</b>	<b>520 412</b>	<b>4 391 954</b>
<b>Charges</b>			
Frais de fonctionnement	769 612	218 254	987 866
Entente spécifique – Immigration	6 984		6 984
Forêt	78 061		78 061
Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009		18 177	18 177
Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014		201 737	201 737
Fonds régional d'investissement jeunesse – liquidation		129 307	129 307
Entente spécifique – Condition féminine	6 511		6 511
Entente spécifique – Gangs de rue	3 000		3 000
Entente spécifique – Aînés	45 069		45 069
Entente spécifique – Culture	19 900		19 900
Entente spécifique – Économie sociale	91 694		91 694
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	1 327 486		1 327 486
Entente spécifique – Culture forestière	25 183		25 183
Entente spécifique – Réunir Réussir	235 995		235 995
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes		2 138	2 138
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes	46 819		46 819
Entente spécifique – Saines habitudes de vie	88 759		88 759
Entente spécifique – Je prends ma place		741	741
Entente spécifique – Femmes en politique			
Entente spécifique – Forum culturel	4 614		4 614
Entente spécifique – Réussite éducative	15 000		15 000
Objectif conciliation études-travail			
Engagement jeunesse	1 882		1 882
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	1 025 561		1 025 561
Amortissement des immobilisations corporelles	52 833	634	53 467
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles			
	<b>3 844 963</b>	<b>570 988</b>	<b>4 415 951</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>26 579</b>	<b>(50 576)</b>	<b>(23 997)</b>

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<b>Fonds d'exploitation</b>			<b>2014</b>	<b>2013</b>
	<b>Non grevé d'affectations</b>	<b>Affecté aux immobilisations</b>	<b>Fonds Forum Jeunesse Longueuil</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>1 320 764</b>	<b>138 320</b>	<b>61 000</b>	<b>1 520 084</b>	1 615 863
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>80 046</b>	<b>(53 467)</b>	<b>(50 576)</b>	<b>(23 997)</b>	(95 779)
Investissements en immobilisations	<b>(100 082)</b>	<b>100 082</b>			
Solde à la fin	<b>1 300 728</b>	<b>184 935</b>	<b>10 424</b>	<b>1 496 087</b>	1 520 084

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(23 997)	(95 779)
Éléments hors caisse		
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		11 592
Amortissement des immobilisations corporelles	53 467	22 609
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(692 414)	932 880
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>(662 944)</u>	<u>871 302</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(100 082)	(131 047)
Cession d'immobilisations corporelles		4 500
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(100 082)</u>	<u>(126 547)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(763 026)</b>	744 755
Encaisse au début	<u>3 992 348</u>	<u>3 247 593</u>
Encaisse à la fin	<u><u>3 229 322</u></u>	<u><u>3 992 348</u></u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 34 827 \$ (40 127 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2013).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Situation financière

au 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	3 229 322	3 992 348
Débiteurs (note 3)	27 053	59 634
Subventions à recevoir	337 019	438 659
Frais payés d'avance	25 884	54 494
	<u>3 619 278</u>	<u>4 545 135</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	184 935	138 320
	<u>3 804 213</u>	<u>4 683 455</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	139 217	345 543
Subventions reportées (note 6)	2 122 020	2 817 828
	<u>2 261 237</u>	<u>3 163 371</u>
Passif à long terme		
Avantage incitatif reporté	46 889	
	<u>2 308 126</u>	<u>3 163 371</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Non grevé d'affectations	1 300 728	1 320 764
Grevés d'affectations d'origine interne		
Fonds Forum Jeunesse Longueuil	10 424	61 000
Affecté aux immobilisations	184 935	138 320
	<u>1 496 087</u>	<u>1 520 084</u>
	<u>3 804 213</u>	<u>4 683 455</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

---

Administrateur

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme a été institué à la suite de l'adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (décret numéro 222-2004).

Ses principaux mandats sont d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement du Québec, de favoriser la concertation des partenaires et, le cas échéant, de donner des avis au Ministère sur le développement de la région.

Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers évalués au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des résultats.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Comptabilité par fonds

Le fonds d'exploitation présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement et aux opérations courantes de l'organisme.

Le Fonds Forum Jeunesse Longueuil présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités du Forum Jeunesse Longueuil.

#### Constatation des produits

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'exploitation lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

##### *Amortissement*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail – 5 ans
Équipement informatique	Linéaire	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif et linéaire	20 %

##### *Réduction de valeur*

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Ventilation des charges

L'organisme comptabilise les charges liées à plusieurs activités dans le fonds d'exploitation et le Fonds Forum Jeunesse Longueuil : frais de fonctionnement, Fonds régional d'investissement jeunesse, Engagement jeunesse, Fonds de développement régional – ententes spécifiques, Solidarité et inclusion sociale – ententes spécifiques et Réunir Réussir – ententes spécifiques.

Le coût de chacune de ces activités se compose de charges directement rattachées à l'activité et, le cas échéant, des salaires et charges sociales. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont prises en charge par l'organisme.

L'organisme ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement général, s'il y a lieu, sont ventilées selon la clé de répartition suivante :

- Coût des salaires et charges sociales : au prorata de la masse salariale des diverses activités.

### 3 - DÉBITEURS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	26 666	51 713
Autres	387	7 921
	<u>27 053</u>	<u>59 634</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2014</u>		<u>2013</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	121 517	28 699	92 818
Équipement informatique	71 612	26 472	45 140
Mobilier et agencements	75 668	28 691	46 977
	<u>268 797</u>	<u>83 862</u>	<u>184 935</u>
			<u>138 320</u>

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>42 405</b>	144 497
Salaires et charges sociales à payer	<b>96 812</b>	201 046
	<b><u>139 217</u></b>	<b><u>345 543</u></b>

### 6 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent les subventions reçues de divers partenaires au cours de l'exercice et destinées à couvrir des frais engagés pour différents projets du fonds d'exploitation pour le prochain exercice.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>2 817 828</b>	1 751 762
Montant encaissé au cours de l'exercice	<b>1 617 252</b>	2 336 838
Montant constaté à titre de produits	<b>(2 313 060)</b>	(1 270 772)
Solde à la fin	<b><u>2 122 020</u></b>	<b><u>2 817 828</u></b>

Les principaux projets sont les suivants :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds régional d'investissement jeunesse	<b>1 176 301</b>	1 130 272
Engagement jeunesse		31 387
Forêt	<b>5 091</b>	83 152
Entente spécifique – Immigration	<b>69 885</b>	76 869
Entente spécifique – Culture forestière	<b>7 931</b>	16 293
Entente spécifique – Condition féminine		2 812
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes	<b>11 295</b>	13 434
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes		13 734
Entente spécifique – Aînés	<b>104 456</b>	119 774
Entente spécifique – Culture	<b>14 149</b>	29 049
Entente spécifique – Économie sociale	<b>11 729</b>	13 423
Objectif conciliation études-travail	<b>3 224</b>	3 224
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	<b>452 806</b>	1 022 359
Entente spécifique – Réunir Réussir	<b>193 839</b>	230 375
Entente spécifique – Femmes en politique	<b>2 015</b>	
Entente spécifique – Saines habitudes de vie	<b>10 913</b>	5 671
Entente spécifique – Forum culturel	<b>5 386</b>	10 000
Entente spécifique – Réussite éducative	<b>30 000</b>	15 000
Entente spécifique – Gangs de rue		1 000
Entente spécifique – Mobilisation-Diversité	<b>23 000</b>	
	<b><u>2 122 020</u></b>	<b><u>2 817 828</u></b>

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

---

### **7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

L'organisme est apparenté à la Ville de Longueuil, puisque cette dernière nomme la majorité des membres de son conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à la Ville de Longueuil 463 \$ pour des charges locatives (55 576 \$ en 2013) et 98 437 \$ à même le Fonds de développement régional – ententes spécifiques (42 236 \$ en 2013) à titre de contributions à des projets. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

### **8 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir) et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir) et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 8 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse	<b>3 229 322</b>	3 992 348
Débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir)	<b>387</b>	7 921
Subventions à recevoir	<b>337 019</b>	438 659
	<b><u>3 566 728</u></b>	<b><u>4 438 928</u></b>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2014 et 2013 ni aucun actif financier en souffrance mais non déprécié.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2014, l'échéance contractuelle des passifs financiers de l'organisme, soit les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement au montant de 139 217 \$, est à moins de six mois.

#### **Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégorie**

Les actifs et passifs financiers de l'organisme, totalisant respectivement 3 566 728 \$ et 139 217 \$ (4 438 928 \$ et 345 543 \$ respectivement au 31 mars 2013), ont tous été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

### 9 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

#### Charges de fonctionnement général

Un montant de charges provenant des salaires et charges sociales de 832 691 \$ (1 091 456 \$ en 2013) a été ventilé comme suit :

	<b>2014</b>		
	Fonds d'exploitation	Fonds Forum Jeunesse Longueuil	Total
	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	486 364	197 517	683 881
Fonds régional d'investissement jeunesse		35 490	35 490
Engagement jeunesse	246		246
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	17 581		17 581
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	74 213		74 213
Entente spécifique – Réunir Réussir	21 280		21 280
	<b>599 684</b>	<b>233 007</b>	<b>832 691</b>
	<b>2013</b>		
	Fonds d'exploitation	Fonds Forum Jeunesse Longueuil	Total
	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	781 442	179 392	960 834
Fonds régional d'investissement jeunesse		29 414	29 414
Engagement jeunesse	23 440		23 440
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	22 306		22 306
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	40 934		40 934
Entente spécifique – Réunir Réussir	14 528		14 528
	<b>882 650</b>	<b>208 806</b>	<b>1 091 456</b>

### 10 - ENGAGEMENTS

Le comité exécutif a autorisé des débours à même le fonds de développement régional au profit d'organismes pour un montant total de 875 155 \$. L'organisme versera ces sommes sous réserve de l'accomplissement des obligations imposées à ces organismes.

De plus, l'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme échéant en novembre 2015 et janvier 2018, à verser une somme de 477 855 \$ pour un local et du matériel.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 126 498 \$ en 2015, à 125 652 \$ en 2016, à 123 112 \$ en 2017 et à 102 593 \$ en 2018.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2014

---

### *11 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT*

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2014

			2014	2013
	Fonds d'exploitation	Fonds Forum Jeunesse Longueuil	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b><i>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</i></b>				
Salaires et charges sociales	486 364	197 517	683 881	960 834
Formation et recrutement	3 369	837	4 206	3 586
Location et entretien des équipements	8 161		8 161	9 904
Fournitures de bureau	5 656	2 133	7 789	8 139
Assurances	4 732		4 732	4 724
Charges locatives et entretien des locaux	119 005		119 005	97 885
Poste et messagerie	4 664	650	5 314	3 457
Déplacements et représentation	12 313	6 785	19 098	27 773
Organisation d'événements	7 117		7 117	39 728
Cotisations et colloques	8 639		8 639	1 305
Conseil d'administration et comité exécutif				211
Télécommunications	7 007	668	7 675	9 036
Honoraires professionnels	37 992	1 834	39 826	55 883
Communications	27 076	5 699	32 775	16 958
Frais informatiques	32 296	1 566	33 862	21 939
Autres	5 221	565	5 786	8 936
	<b>769 612</b>	<b>218 254</b>	<b>987 866</b>	<b>1 270 298</b>